

MON PARCOURS HANDICAP



La formation professionnelle constitue une dimension déterminante des parcours de maintien dans l'emploi des personnes handicapées

RGM INFORMATIQUE met en œuvre une procédure d'accueil pour les Personnes en Situation de Handicap souhaitant intégrer une formation.

Notre référent handicap est à votre écoute



Gérald GUILLIN

N'hésitez pas à la contacter :

psh@rgminfo.com ou au **04 72 47 75 75**

-  *Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.*
-  *Vous accompagner dans la mise en place de votre projet.*
-  *Faciliter votre intégration au sein de toutes nos formations.*
-  *Anticiper au mieux vos besoins et démarches.*
-  *Favoriser la recherche de solutions,*
-  *Être le relais privilégié entre vous et nos formateurs.*

Sommaire

1/ L'accès à la formation

2/ Notre engagement

3/ L'accessibilité : l'accueil Physique, Matériel, Pédagogique

4/ Adaptation et compensation du handicap

5/ Annexe 1 : Plan d'Accompagnement Personnalisé »

1/ L'accès à la formation

Avant de commencer votre formation, vous vous posez certainement de nombreuses questions sur l'accessibilité à notre organisme de formation, le rythme de la formation, des difficultés particulières liées à votre handicap.

Il existe des solutions pour que toutes ces questions soient réellement prises en compte. Ces solutions concernent l'identification des conséquences de votre handicap, la recherche de solutions pour compenser le handicap et mettre en place des aménagements.

Au moment de l'inscription, la Personne en Situation de Handicap (PSH), est mise en relation avec le référent handicap pour évaluer les besoins spécifiques éventuels et nécessaires au bon déroulement de sa formation.

A l'issue de cet entretien et en consultation avec les organismes d'accompagnement concernés (AGEFIPH, MDPH...), le référent handicap et le formateur de la formation souhaitée, indiquent la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques nécessaires.

2/ Notre engagement

Les personnes en situation de handicap présentent des besoins de formation qui restent insuffisamment pris en compte. Ces besoins portent notamment sur l'accueil dans les organismes de formation, sur l'adaptation, le cas échéant, des conditions de formation et le choix de mises en situation professionnelle.

La formation professionnelle constitue une [dimension déterminante](#) du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

C'est la raison pour laquelle [RGM INFORMATIQUE souhaite répondre à l'accueil](#) (physique, matériel et pédagogique) [des personnes en situation de handicap dans ses formations](#).

3/ L'accessibilité pour tous

[L'accessibilité, c'est rendre possible « l'accès de tout à tous »](#). Tous les aspects de la vie du citoyen sont concernés : le cadre bâti, les transports, la voirie, l'école, l'entreprise, l'emploi, l'administration, le sport, la culture, les loisirs... et [la formation](#).

L'accueil physique :

Notre organisme de formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

Elle est classée en tant qu'Établissement Recevant du Public avec accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

Nous disposons d'un parking gratuit avec 2 places de stationnement pour PSH, d'un ascenseur donnant accès à notre salle de formation.

L'accueil matériel :

Notre salle de formation est équipée avec toute la technologie nécessaire pour vous assurer une prestation haut de gamme et un confort permettant une mise en situation d'apprentissage optimale.

Elle a une capacité d'accueil de 10 places environ, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un accès internet par la fibre avec la possibilité de connecter vos ordinateurs ou ceux que nous pouvons être amenés à prêter.

Une machine à café et un frigo sont également à votre disposition.

L'accueil pédagogique :

Des **aménagements pédagogiques** pourront être réalisés en s'appuyant sur les demandes et besoins exprimés par les participants sur Plan d'Accompagnement Personnalisé à compléter en Annexe 1.

Ces aménagements sont inspirés du bon sens ou proviennent d'un **réseau d'échanges** (Agefiph, OF connect...).

Les handicaps étant multiples, il y a par conséquent des **accessibilités multiples** : accessibilité physique, sensorielle, matérielle, pédagogique, dans des contextes variables.

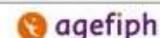
RGM INFORMATIQUE mettra en œuvre un dispositif adapté pour **compenser les situations** de handicap, en fonction des problèmes d'accessibilité liés à chaque situation de handicap et dans la mesure de ses capacités. Il n'est toutefois pas toujours possible de compenser totalement une situation de handicap.



Tableau de synthèse : les différents types de handicap

Icône	Lésions	Déficiences	Fonctions lésées	Incapacités	Handicap	Répercussions et difficultés
	Lésions neuromusculaires, médullaires avec paralysie, agénésie ou malformation, infirmité motrice cérébrale, arthrite, polyarthrite...	Motrice	Physique	Se déplacer, bouger (conserver ou changer de position), écrire, attraper, manipuler, se fatiguer...	Handicap moteur	Maintien des postures, locomotion posturale, préhension et manipulation d'objets, coordination, équilibre, fatigabilité...
	Amblyopie, cécité, hémianopsie, strabisme, rétinite, daltonisme, presbytie...	Visuelle	Sensorielle	Se déplacer, lire, écrire, s'orienter, distinguer, communiquer, accéder à l'information, se fatiguer, s'intégrer...	Handicap visuel	Locomotion et déplacements, accès à l'outil informatique, à l'information, aux relations sociales, fatigabilité...
	Surdité légère à profonde, acouphènes, hyperacousie, presbyacousie...	Auditive	Sensorielle	Communiquer, accéder à l'information, discerner, distinguer, entendre, écouter, se fatiguer, s'intégrer...	Handicap auditif	Accès à l'information, à la communication, aux documents écrits, aux relations sociales, prise de notes, fatigabilité...
	Maladies chromosomiques (trisomie 21), maladies monogéniques, maladies liées au chromosome X (syndrome x fragile)	Mentale	Intellectuelle	Réfléchir, conceptualiser, comprendre, raisonner, abstraire, communiquer, décider, s'orienter, mémoriser, se fatiguer...	Handicap mental	Déplacements et repérage dans l'espace, accès aux documents écrits, mémorisation et traitement de l'information, fatigabilité...
	Psychose, schizophrénie, paranoïa, TOC, phobies, addictions, dépression, bipolarité...	Psychique	Personnalité (Psyché)	S'adapter aux autres, s'intégrer, communiquer, se concentrer, se mobiliser, s'orienter, mémoriser, comprendre, se fatiguer...	Handicap psychique	Difficultés dans les relations sociales, traitement de l'information, concentration, ralentissement intellectuel, fatigabilité, planification et organisation des activités...
	Troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles DYS, trouble du spectre de l'autisme, cérébrolésion...	Cognitive	Intellectuelle	Acquérir et traiter l'information, mémoriser, se concentrer, fixer son attention, se mobiliser...	Handicap cognitif	Fatigabilité, ralentissement dans le traitement des informations, difficultés dans la gestion du travail en double tâche, accès à l'information...
	Hypertension, sclérose en plaque, fibromyalgie, insuffisance cardiaque, diabète, eczéma, cancer, épilepsie	Organique	Physique	En fonction des conséquences physiques, sensorielles, psychiques, cognitives...	Maladies invalidantes	En fonction des conséquences physiques, sensorielles, psychiques, cognitives...

Les différents types de handicap



4/ Adaptation et compensation du handicap

Afin de rendre nos formations accessibles au plus large public possible, un formulaire d'analyses de besoins est disponible sur notre site internet et est à compléter lors d'une demande de formation. Ce document nous permet d'être informé qu'une personne en situation de handicap y participera.

Nous avons besoin de votre aide pour nous aider à élaborer et formaliser le projet de formation en complétant le plan d'accompagnement personnalisé de vos besoins de compensation en Annexe 1.



L'article 114-1-1 du Code de l'action sociale et des familles, introduit par la loi du 11 février 2005, modifiée par la loi du 26 janvier 2016, prévoit que la « personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie ».

Annexe 1

Plan d'Accompagnement Personnalisé du Stagiaire

Pour obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, vous pouvez nous contacter au 04 72 47 75 75

Votre identité :

Nom :
Prénom :
Téléphone :
E-mail :

Votre emploi

Poste occupé :
Ancienneté : mois ou an(s)
 Temps complet Temps Partiel
 vous avez suivi une (des) formation(s) professionnelle(s), préciser laquelle / lesquelles :

Organisation de votre poste de travail :

Des aménagements ont été réalisés sur votre poste de travail. Préciser lesquels :

Votre handicap ou vos principales difficultés (voir tableau : les différents type de handicap)

<input type="checkbox"/> Motricité	<input type="checkbox"/> Mental
<input type="checkbox"/> visuel	<input type="checkbox"/> Physique
<input type="checkbox"/> Auditif	<input type="checkbox"/> Cognitif
<input type="checkbox"/> Autre, préciser :	

Vos principales difficultés :

<input type="checkbox"/> vous déplacer	<input type="checkbox"/> vous exprimer
<input type="checkbox"/> vous faire entendre	<input type="checkbox"/> vous faire comprendre
<input type="checkbox"/> écrire, prendre des notes	<input type="checkbox"/> voir
<input type="checkbox"/> calculer	<input type="checkbox"/> lire
<input type="checkbox"/> l'utilisation du matériel	<input type="checkbox"/> organiser, contrôler son travail
<input type="checkbox"/> Autre, préciser :	

Précisez vos besoins et attentes pour adapter la formation :

Les aménagements et adaptations à mettre en œuvre doivent être cohérents et compatibles avec la formation demandée

1/ Vos Besoins de compensation en mobilité :

- Pour se déplacer à l'extérieur des locaux
- Vous utilisez les transports en commun
- Vous utilisez un véhicule

- Pour se déplacer à l'intérieur des locaux
- Vous utilisez les transports adaptés proposés localement pour vous déplacer.
- Vous disposez d'une aide humaine pour vous déplacer.

Autre situation, préciser :

2/ Vos Besoins de compensation en aménagements et adaptations pédagogiques

- Visibilité et clarté des affichages
- Proposer des supports écrits aérés et agrandis

-
- Mettre en place un tutorat
 - Prise de notes, etc...

-
- Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs.
 - Utiliser des repères visuels de couleur.
 - des moyens mnémotechniques Personnalisé.

-
- Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)

3/ Vos Besoins de compensation en Matériel déficience auditive

- Outils de communication
- Matériel informatique et audiovisuel
- Favoriser une version audio

- Matériel déficience visuelle
- Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique
- Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores,

Vous disposez actuellement d'une aide humaine aux personnes handicapés. Si oui, préciser laquelle :
.....

Autre, préciser :

4/ Vos Besoins de compensation pour les évaluations :

- Accorder un temps majoré
- Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant
- Privilégier les évaluations sur le mode oral
- Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)

Nos contacts :

Référent Personne en Situation de Handicap : psh@rgminfo.com
Référent Commercial et Pédagogique : pedagogie@rgminfo.com
Référent Administratif et Qualité : qualite@rgminfo.com

QUELQUES ADRESSES UTILES

LES MDPH

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES

Lieux d'accueil, de conseil et d'accompagnement, les Maisons départementales des personnes handicapées ont pour vocation d'offrir aux personnes handicapées une large panoplie de services pour répondre à leurs besoins, faciliter leurs démarches et promouvoir leurs droits (à titre d'exemple : PCH, transports, AVS, projet de vie, etc.).

Pour retrouver facilement la MDPH de votre département, dans un moteur de recherche, tapez « MDPH + N° de votre département »

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

MDPH du Rhône | MDPH 69

23 rue de la Part Dieu - 69003 LYON
Tél. 0 800 869 869 | Courriel : handicap@rhone.fr | www.rhone.fr
L'accueil se fait dans la « Maison du Rhône » proche du domicile.

DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

MDPH de l'Ain | MDPH 01

13 avenue de la Victoire - 01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 0 800 888 444 | Courriel : mdph@cg01.fr | www.ain.fr
Accueil sans rendez-vous au siège de la MDPH - tous les après-midi de 14h à 17h.

MDPH de l'Ardèche | MDPH 07

Pôle Astier-Froment - BP 737 - 07007 PRIVAS
Tél. 04 75 66 78 34 | <http://mdph-07.action-sociale.org>

2MDPH de l'Isère | MDPH 38

<http://mdph-38.action-sociale.org>
Le Pulsar - 4 avenue du Doyen Weil - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 12 48 48 | Courriel : mdphi@cg38.fr | www.mda38.fr

MDPH de Saône et Loire | MDPH 71

Maison départementale de l'autonomie - MDPH
Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - 71026 MACON Cedex 9
Tél. 03 85 21 51 30 | Courriel : mdph@cg71.fr | www.cg71.fr

MDPH de la Savoie | MDPH 73

110 rue Sainte Rose - 73000 CHAMBERY
N° Vert @ : 0 800 0 800 73 | Numéro vert gratuit réservé aux bénéficiaires et à leur entourage
Tél. 04 79 75 39 60 | Fax : 04 79 75 39 61 | www.mdp73.fr

MDPH de la Haute Savoie | MDPH 74

26 avenue de Chevêne - CS 20123 - 74003 ANNECY Cedex
Tél. 04 50 33 22 50 | Courriel : mdph@mdph74.fr | www.mdp74.fr

MDPH de Haute-Loire | MDPH 43

9 rue des Moulins - CS 40114 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex
Tél. 04 71 07 21 80 | Courriel : accueil@mdph43.fr | www.cg43.fr

MDPH de la Loire | MDPH 42

23 rue d'Arcole - 42000 SAINT-ÉTIENNE
Tél. 04 77 49 91 91 | Courriel : info@cg42.fr